

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 1^{er} avril 2016

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

L'an deux mille seize, le premier avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Raymond AURIERES, Maire.

Étaient présents : AURIERES Raymond, BREHAULT Thomas, CARSAC Lucette, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, FERRAND Michel, HEISER Bénédicte, LACOUT Guy, ROUANET Pascal, SEBAA Stéphane, VARIER Sylvain, *formant la majorité des membres en exercice.*

Étaient absents/excusés :

Lucette CARSAC a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n° CM01042016-01	
<u>OBJET</u>	
VOTE DES	3
TAXES	
DIRECTES	
LOCALES 2016	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide des taux suivants pour l'année 2016, soit, une augmentation de 2 % du produit attendu :

- Taxe d'habitation (TH)
- Taxe Foncier bâti (TFB)
- Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)

Taxes	Base d'imposition	Taux	Produit attendu
TH	599 800	8,71	52 243
TFB	359 700	7,29	26 222
TFNB	5 100	136,39	6 956

Produit total attendu pour 2016 85 421
---------------------------------	--------------

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, le 4 avril 2016.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 5/04/2016
et publication ou
notification
du 5/04/2016*

Le Maire,
Raymond AURIERES.